Bulletin d'adhésion ou de ré-adhésion, à remplir et imprimer (ou à recopier si vous n'avez pas la possibilité d'imprimer) et à renvoyer accompagnée de votre chèque à l'adresse suivante :

Association des Amis des Musées
2 bis, rue d'Austerlitz - 60200 Compiègne

AMIS DES MUSÉES ANTOINE VIVENEL & DE LA FIGURINE

○ Mme ○ M. Nom _____ Prénom _____

○ Mme ○ M. Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Complément _____

Code postal _____ Ville _____

Tél. fixe _____ Portable _____

Cotisation 2026 (cocher la case correspondante)

○ **Individuel** 20 €	○ **Couple** 35 €	○ **Réduit** 14 €	○ **Bienfaiteur** * à partir de 50 €

* le versement comprend une **adhésion** (20 € ou 35 €) et une part **don**, sur laquelle une réduction fiscale de 66 % est applicable. Un reçu fiscal vous sera délivré.

☐ **souhaite(nt) recevoir les informations par courrier électronique.**

Adresse courriel _____

☐ **souhaite(nt) recevoir les informations par voie postale. Dans ce cas, ajouter à la cotisation la somme de 12 € pour recevoir les informations.**

Montant total du chèque : _____ € à établir à l'ordre des ***Amis des Musées***.

☐ autorise(nt) la communication des coordonnées au musée Antoine Vivenel afin d'être tenus au courant des événements muséaux (vernissages d'expositions, inaugurations de salles, etc.)

En cas de nouvelle adhésion, comment vous avez connu l'association ?

_____

Date 07/11/2025 Signature :

Utilisation des données :
Les données recueillies sont uniquement utilisées pour vous fournir des informations sur les activités de l'association. Bien entendu, vous pouvez à tout moment demander à avoir un accès à vos données, à les rectifier, à en supprimer certaines ou les supprimer totalement.
Les données sont conservées pour la durée de votre engagement auprès de l'association, celui-ci étant établi par paiement d'une cotisation annuelle. Les données sont détruites après deux années de non paiement de cotisation.

Accès aux données :
Vos données personnelles sont traitées uniquement par le gestionnaire du fichier des adhérents à l'association. Elles peuvent être consultées par le président, la secrétaire et la secrétaire adjointe, le trésorier et la trésorière adjointe. Vos coordonnées peuvent être communiquées au secrétariat du musée Antoine Vivenel si vous avez donné votre accord sur ce bulletin.

Réinitialiser le formulaire